

GARANTIR UNE MOBILITÉ SÛRE

Axe 2 : Une ville à la campagne, soucieuse de son environnement Objectif 3 : Vers une mobilité sûre et alternative

Pilotes :

Patrick Loy, directeur des services techniques et Thierry Goeminne, adjoint à l'urbanisme

Les enjeux :

Forte habitude de la population à l'utilisation des transports individuels automobiles avec une fréquentation importante aux abords d'endroits sensibles comme les écoles et la MJC.

La prégnance de la voiture fait que les trottoirs sont souvent encombrés par des voitures stationnées ce qui empêche les PMR de circuler correctement.

Des investissements importants ont été faits par la ville pour développer les pistes cyclables aux abords des équipements de proximité. Cependant malgré l'investissement de la ville en matière d'aménagement d'espace, certains endroits restent encore assez difficiles d'accès pour les PMR.

Objectifs de l'action :

- Sécuriser les déplacements des piétons en réduisant les vitesses de circulation aux abords de la ville et des équipements
- Valoriser et sécuriser la place des piétons en libérant les trottoirs
- Valoriser la place des vélos dans la ville

Éléments de mise en œuvre :

1. Réduire les vitesses de circulation aux abords de la ville et des équipements
2. Libérer les trottoirs
3. Développer les garages à vélos
4. Créer une zone de rencontre en centre-ville
5. Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de responsabilité des usagers de la route

Calendrier d'action

Moyen terme
(entre 1 et 3
ans)

Rue G.Péri - Bandes cyclables



Adoucis de bordure